



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*;
(M. le ministre RONDEAU)

(N° 201) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*.
(M. GRAYDON)

Présentation et lecture de pétitions :

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de coopérer avec les municipalités rurales d'Arthur et de Brenda, leurs citoyens et les industries locales afin de mettre en place sans délai une déviation routière temporaire permettant de traverser la rivière Souris sur la route provinciale secondaire 251 près du pont effondré. (B. McKinney, T. Palmer, G. Spence et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (G. McCormick, D. Olafson and W. Bradley et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de rouvrir la salle d'urgence à Vita le plus tôt possible et qu'elle s'engage à fournir un soutien médical approprié aux résidents du sud-est du Manitoba au cours des nombreuses années à venir. (K. Sesiuk, J. Sesiuk, A. Brandt et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il envisage d'y remédier en priorisant sa reconstruction. (E. Reitbauer, P. Gray, K. Halyschuk et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que l'Assemblée législative envisage de présenter une motion visant la destitution ou la suspension de la protectrice des enfants. (D. Nepinak, F. Meeches, B. Manoakees et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (J. Kyle, B. Heal, D. Giesbrecht et autres)

M. le *ministre* SWAN dépose le rapport annuel que prévoit la *Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.

(Document parlementaire n^o 6)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} BRAUN, M. GRAYDON, M^{me} BLADY ainsi que MM. BRIESE et NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GAUDREAU voulant que soit présentée à l'administrateur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la quarantième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore :

- a) que, malgré l'augmentation record des impôts et des transferts provenant d'autres provinces, le gouvernement provincial continue à dépenser au-delà de ses moyens au détriment des générations futures;
- b) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement provincial ait doublé sa dette;
- c) que, malgré cette augmentation record, le Manitoba demeure la capitale de la pauvreté enfantine au Canada;
- d) que, malgré cette augmentation record, l'utilisation des banques alimentaires dans la province atteigne un niveau record et qu'on retrouve au Manitoba le plus haut pourcentage d'enfants ayant recours à ces banques au Canada;

- e) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement ne s'attaque pas à son déficit en matière d'infrastructure et que les routes et les ponts soient mal entretenus;
- f) que, malgré cette augmentation record, de nombreuses victimes des récentes inondations n'aient pas encore reçu d'indemnités satisfaisantes pour les pertes qu'elles ont encourues;
- g) que, malgré cette augmentation record, les longues périodes d'attente dans les salles d'urgences et pour les chirurgies continuent de mettre en danger la vie des Manitobains;
- h) que, malgré cette augmentation record, de nombreuses personnes âgées soient confrontées à de longues périodes d'attente pour avoir accès à des lits de soins de longue durée;
- i) que, malgré cette augmentation record, les étudiants manitobains continuent d'occuper les rangs inférieurs dans les matières principales, telles la lecture, les mathématiques et les sciences;
- j) que, malgré cette augmentation record, les universités manitobaines soient aux derniers rangs des universités canadiennes;
- k) que, malgré cette augmentation record, une grave pénurie de logements à prix abordables subsiste;
- l) que, malgré cette augmentation record, le gouvernement provincial s'entête à faire de l'ingérence politique au sein des sociétés d'État afin de soutirer encore plus d'argent à celles-ci et aux Manitobains;
- m) que, malgré cette augmentation record, le Manitoba demeure la capitale du crime violent au Canada et que les gangs de rues continuent à prospérer;
- n) que, malgré cette augmentation record, de nombreux Manitobains autochtones vivent toujours dans la pauvreté et que leurs collectivités manquent de services de base;
- o) que, malgré cette augmentation record, beaucoup de secteurs agricoles ne reçoivent pas un appui suffisant lorsque des imprévus majeurs nuisent à la production alimentaire;
- p) que, malgré cette augmentation record, beaucoup trop de Manitobains quittent pour s'installer dans d'autres provinces,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M^{mes} WIGHT et TAILLIEU, M. le *ministre* STRUTHERS, M. SCHULER, M. le *ministre* SWAN, M^{me} MITCHELSON ainsi que MM. NEVAKSHONOFF, HELWER et ALLUM interviennent. M. FRIESEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID